

	COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RACQUINGHEM					
	Séance du 04 février 2025					
L'an deux mille vingt-cinq, le 04 février le Conseil Municipal de la Ville de Racquinghem légalement convoqué le 28 janvier 2025 s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DEMAIRE, Maire de RACQUINGHEM						
Nombre de conseillers :	Exercice :	19	Présents :	15	Votants :	17
Présents :	DEMAIRE Jean-Luc, ANDRZEJEWSKI Stéphanie, BAUDUIN Astrid, BULTEL René, CHARLET Christophe, CLERMONT Sabine, DELOUX Claude, DUFRENNE Yoan, GAMBLIN Francis, HANNOTEL José, LAMOOT Véronique, MAGNIER Zlata, PLOCKYN Stéphanie, PRUVOST Sébastien et PRUVOST Wulfran					
Excusées :	DUBOIS Colette ayant donné procuration à LAMOOT Véronique, GRIOCHE Christelle, ayant donné procuration à PRUVOST Wulfran, ANSEL Jean-Pierre et SANTINI Sophie					
Secrétaire :	DUFRENNE Yoan					

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Délibération 01/2025 : Lettre d'orientation budgétaire 2025

Le Conseil Municipal prend acte de la lettre d'Orientation budgétaire 2025

Délibération 02/2025 : Subvention 2025

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité décide d'accorder aux associations suivantes pour l'année 2025 :

JSR	2 000,02 €
Comité des Fêtes	12 412,97 €
Club "Joie de Vivre	412,00 €
Boule Racquinghemoise	412,00 €
Cyclo club	412,00 €
Sté Chasse l'Hirondelle	412,00 €
Tennis Club	412,00 €
Dojo Karaté	412,00 €
Club de Tir	412,00 €
Club de Couture	412,00 €
Judo Club	412,00 €
Déclic Photo	412,00 €
Club Canin	412,00 €
Lion's Darts	412,00 €
Amicale des pêcheurs	412,00 €
AEP St Louis	412,00 €
Société de Chasse "Les chasseurs des Bruyères	412,00 €
Gym Détente	412,00 €
A l'ASSO des Couleurs	412,00 €
Ass. La Force de Vaincre	412,00 €
St-Luc (tir à l'arc)	412,00 €
Express & Dance	412,00 €

AIPE "Les Landes"	412,00 €
CLAN DART	412,00 €
Véro&Isa Créations	412,00 €
Le Chœur de Notre Dame	412,00 €
Bien vivre aux Bruyères	412,00 €
Souvenir Français Aire	16,00 €
Ass. Cœur Toujours	18,00 €
Donneur sang Roquetoire et environs	100,00 €
Institut contre le Cancer	31,00 €
Secours Catholique	100,00 €
APEI Les Papillons Blancs St-Omer	16,00 €
AFSEP (Sclérosés en plaques)	15,00 €
ADATEEP	15,00 €
OCCE	669,95 €
TOTAL	25 693,94 €

Ces subventions ne seront versées qu'après réception du dossier de demande de subvention avec les pièces justificatives (associations Racquinghem) ou sur demande écrite (associations extérieures).

Adoption à l'unanimité

Délibération 03/2025 : Subvention à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Le Conseil Municipal décide d'accorder à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement une subvention de 20 000,00 € pour l'année 2025.

Adoption à l'unanimité

Délibération 04/2025 : Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer – Fonds de concours 2023-2025

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de fonds de concours de la CAPSO pour les travaux de sécurisation de la RD 190 et à signer tous documents s'y rapportant.

Adoption à l'unanimité

Délibération 05/2025 : Travaux RD 190 – Lancement du marché

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres pour les travaux d'aménagement de sécurité sur la RD 190 pour les communes de Wardrecques et de Racquinghem et à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Adoption à l'unanimité

Délibération 06/2025 : Rénovation énergétique de l'école primaire Les Landes – Lancement de l'appel d'offres afin de désigner un maître d'œuvre

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres de maître d'œuvre pour les travaux de rénovation énergétique de l'école primaire Les Landes et à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Adoption à l'unanimité

Délibération 07/2025 : CAPSO – Convention tripartite pour la collecte papiers/cartons

Sur la CAPSO, il est proposé Le développement d'un dispositif **de collecte incitative des papiers/cartons promu par différentes associations labellisées du territoire**.

En développement et en consolidant ces circuits d'approvisionnement vers l'industrie papetière locale, la CAPSO affirme sa volonté de valoriser localement les papiers / cartons de son territoire et tendre vers un recyclage optimal. Avec ce nouveau modèle de valorisation de la filière papier/carton, elle initie un **projet expérimental** de mise en place **d'une boucle locale d'économie circulaire** allant bien au-delà de la problématique des déchets.

Principe de la collecte incitative

La Communauté d'Agglomération du pays de Saint Omer souhaite mettre en place des points d'apport volontaire le papier et/ou le carton en collaboration **avec le monde associatif** du territoire.

Les papiers / cartons collectés seront exclusivement et directement acheminés auprès des papeteries de notre territoire. **Les recettes générées par la vente des papiers / cartons collectés seront reversées auprès des associations** (déduction faite du coût de collecte facturé par la CAPSO) ce qui décrit ainsi **la démarche d'incitation positive**.

La Commune de Racquinghem est engagée auprès de la CAPSO depuis 2021 sur ce projet. L'association désignée par la commune était l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). Celle-ci a récemment exprimé son souhait de se retirer de cette convention et de céder sa place à l'AIPE des Landes, l'association des parents d'élèves.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention tripartite entre la commune, l'AIPE des Landes et la CAPSO et tous documents se rapportant à cette affaire.

Adoption à l'unanimité

Délibération 08/2025 : Convention tripartite – Réseau d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficultés (RASED)

Monsieur le Maire donne lecture d'un projet de convention tripartite entre le Collège Jean Jaurès, l'IEN d'Aire et la commune ayant pour but de définir la répartition des contributions et tâches à effectuer entre les différents acteurs dans le but d'acquérir des équipements et d'assurer les dépenses de fonctionnement au sein du Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en Difficultés (RASED).

Les participations financières de chacune des communes du territoire d'intervention du RASED correspondant à la circonscription d'Aire-sur-la-Lys sont réparties de manière équitable entre chacun des contributeurs au prorata du nombre d'élèves scolarisés dans le réseau.

La commune de RACQUINGHEM accueille 5,6 % des 4 100 enfants scolarisés dans les écoles publiques dont le RASED assure le suivi.

La participation pour l'année 2024/2025 est donc de 285,47 € (5,6 % du budget RASED + contribution aux frais de gestion).

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention tripartite de financement du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés.

Adoption à l'unanimité

Délibération 09/2025 : Centre de Gestion du Pas-de-Calais - Convention pour la mise à disposition des agents du service de remplacement

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour la mise à disposition des agents du service de remplacement avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais.

Adoption à l'unanimité

Délibération 10/2025 et 11/2025: Salle Jean Lefebvre - Tarifs

Le Conseil Municipal valide la proposition de tarifs préférentiels lors de la location de la salle Jean Lefebvre.

Adoption à la majorité